

Hénin-Beaumont c'est Vous !

le magazine municipal qui parle de vous



Fiers de nos

champions !

MATHIEU BAUDERLIQUE
MÉDAILLE DE BRONZE
DE BOXE -81 KG

JÉRÉMY CADOT
MÉDAILLE D'ARGENT
FLEURET PAR ÉQUIPES



Actus

Fiers de nos champions **4-7**
 Rencontre avec Pascal Dubosquelle
 L. Brice sur les JO & nouveaux bacheliers
 Jeunes sapeurs pompiers & feu d'artifice Hb la Plage
 Été : retour en images **12-13**
 Concert du 13 juillet
 Attentat de Nice
 Noces d'or
 Les mariés de l'été
 Le maire censuré par la Voix du Nord

Culture

L'Escapade
 Journées du patrimoine

Sport

Hénin Judo-Jujitsu & Passion fitness
 Rentrée de l'Atrium
 Gala Hénin gym & rubrique santé

Jeunesse

Olympiades nautiques & Colonies d'été **24**
 Travaux dans les écoles **25**

Solidarité

Semaine bleue **26**
 Médaille de la famille **27**
 HB vacances, Quartiers d'été & Basly en fête **28**
 Le Temps de vivre **29**

Travaux

Sens de circulation rue R. Aylé & conférence sur les pesticides **30**
 Lutte contre le risque d'inondation **31**
 Travaux dans votre quartier **32**

Vos commerçants

Vous souhaitez vous installer à Hénin-Beaumont ou paraître dans **33**

le magazine ?
 Aux bains de jouvence **34**

Infos pratiques

Dispositif action logement : Visale **35**
 Démarches en ligne, PACS & cimetières **36**

Jeux **37**

Tribunes **38**

Agenda **39**

Dossier :

fiers de nos champions

4-7

espace 51

Spa, massage, bien-être, soins esthétiques...

Vous allez adorer dire votre Âge

40 ans

=

- 40%

* Votre âge en remise sur Prestation à partir de 60 €
 50% de Remise Maximum

hors offre en cours, sous forme de bon cadeau valable 8 mois
 offre valable du 1er au 30 septembre 2016

sur présentation du coupon et d'une pièce d'identité

Espace51, 51 Bvd Gabriel Péri 62110 Hénin-Beaumont
 03.21.43.26.03 - www.espace51.com
 à proximité de l'ancienne poste et de Matouvu



Permanence du Maire d'Hénin-Beaumont sur le marché - mardi 23 août

Avec deux médaillés olympiques, Hénin-Beaumont plus sportive que jamais !

Vous avez suivi avec attention leur parcours durant les Jeux olympiques de Rio et ils ne vous ont pas déçus : les sportifs héninois sélectionnés pour ces JO n'ont pas démerité et ont fait notre fierté !

Mathieu Bauderlique, déjà champion du monde de boxe APB en moins de 81 kg sous les couleurs du Boxing club héninois, nous est revenu avec une médaille de bronze après des combats bien maîtrisés. Jérémy Cadot, multi-médaillé en compétitions internationales, formé au Cercle d'escrime de notre ville, est quant à lui médaillé d'argent par équipes en fleuret.

La majorité municipale tient à féliciter nos champions, leurs entraîneurs et les bénévoles associatifs qui travaillent chaque jour d'arrache-pied pour porter fièrement les couleurs de notre ville et démontrer que le sport, loin des enjeux financiers, est encore capable de mettre en valeur ce que chacun a de mieux à offrir : le courage, l'effort, l'abnégation, le dépassement de soi et le respect.

C'est encore une fois la preuve que le sport héninois est aussi divers que performant. Plus que jamais il doit être soutenu : c'est la raison pour laquelle nous serons particulièrement attentifs au renforcement du tissu associatif sportif, comme au développement d'infrastructures qui n'ont que trop peu évolué ces 15 dernières années.

L'arrivée d'un expérimenté nouveau directeur des Sports va permettre à la politique sportive héninoise de prendre un essor considérable dans les mois à venir. La rentrée scolaire est souvent l'occasion, pour les enfants comme pour les adultes, de se réinscrire dans un club ou de découvrir une nouvelle discipline : le sport héninois, si riche et varié, devrait vous permettre de trouver votre bonheur !

**Votre maire,
Steve Briois**

Cérémonie des champions
Samedi 10 septembre - 11 h
Salons d'honneur de l'hôtel de ville
Venez les féliciter !



Rio 2016

Mathieu Bauderlique
Médaille de bronze
boxe - 81 kg

**« Fier d'avoir représenté
les couleurs héninoises »**



Quelques jours après la fin des épreuves, quel est le sentiment qui domine chez vous ?

Une certaine satisfaction pour cette médaille, mais aussi une petite déception de ne pas avoir fait la finale et de ne pas avoir obtenu une « meilleure couleur » de médaille. Malgré tout, ça reste une belle expérience, très bénéfique.

Si vous ne deviez retenir qu'un seul moment fort de ces JO, quel serait-il ?

La remise des médailles, sous les couleurs françaises : c'est toujours extraordinaire.

Qu'allez-vous faire dans cet immédiat après-JO ?

Répondre aux sollicitations des médias, voir ce qu'on envisage – si on passe en pros –, répondre aux diverses propositions. Ensuite, prendre des vacances...

Les résultats obtenus changent-ils votre avenir sportif ?

Bien sûr, car une médaille olympique, c'est une référence pour les promoteurs : les JO, ce n'est pas rien !

Un message à faire passer aux Héninois, qui vous ont suivi et soutenu au cours de cette Olympiade ?

Je tiens à les remercier pour leur soutien, sur les réseaux sociaux et en dehors. Ils font notre force, nous amènent vers le haut. C'est pour eux qu'on se bat, notamment les enfants, que j'encourage vivement à intégrer des clubs de sport pour s'épanouir. Je remercie évidemment M. le Maire et la Ville d'Hénin-Beaumont : j'ai été fier de représenter nos couleurs héninoises sur le plan international.

**Venez féliciter Mathieu
lors de la cérémonie des champions**

**Samedi 10 septembre - 11 h
Salons d'honneur de l'Hôtel de ville**

Suivre les pas de Mathieu

Vous souhaitez pratiquer la boxe :

Boxing club héninois

ALARY Jean-Claude

06 73 48 02 13

mohamednichane@yahoo.fr



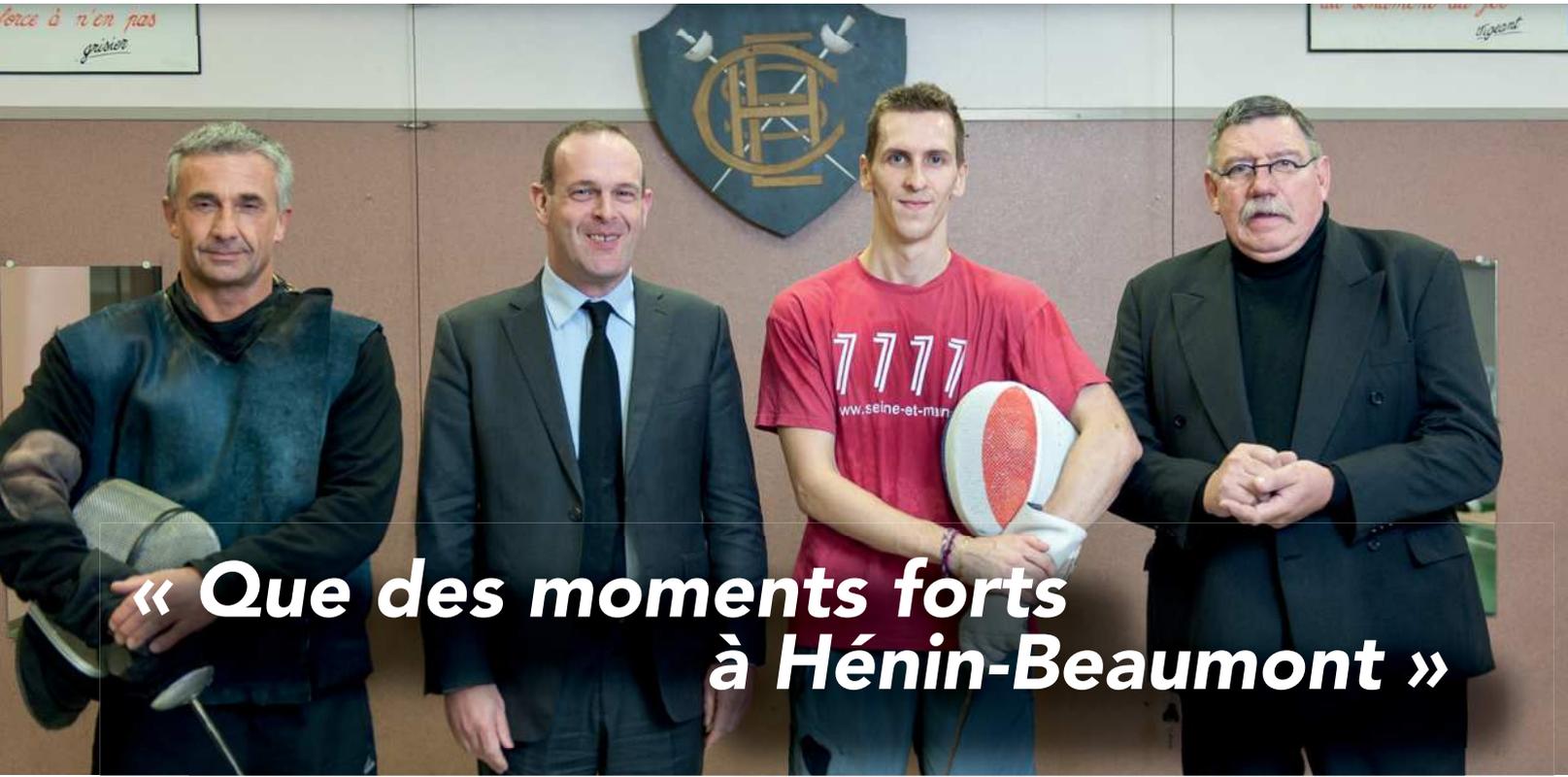
Rio 2016

**Jérémy Cadot,
Médaille d'argent
fleuret par équipes**

**« Je suis fier de vous avoir tous représentés,
je suis fier de vous ramener cette médaille,
je suis fier d'être Héninois. »**

force à n'en pas
gagner

un moment de
l'été



« Que des moments forts à Hénin-Beaumont »

Quelques jours après la fin des épreuves, quel est le sentiment qui domine chez vous ?

Un soulagement, une fierté. Tous les sacrifices et tous les efforts que j'ai dû faire tout au long de ma carrière de sportif de haut-niveau sont enfin récompensés. La route a été longue, j'ai vécu des moments difficiles pour en arriver là.

Si vous ne deviez retenir qu'un seul moment fort de ces JO, quel serait-il ?

Après notre médaille, mes équipiers et moi sommes allés au club France pour répondre aux interviews ainsi que pour fêter cette performance. À un moment, nous sommes montés sur une scène devant tout un public français. À la fin de notre présentation sur la scène, le public s'est mis à chanter *la Marseillaise* : ce moment était très riche en émotion, je l'ai ressenti comme un remerciement pour tous les efforts réalisés pour mon pays. J'ai trouvé cette *Marseillaise* sincère et touchante.

Qu'allez-vous faire dans cet immédiat après-JO ?

Je pars en vacances avec ma fiancée. Puis je vais enfin pouvoir retrouver plusieurs personnes de ma famille que je n'ai pas vues depuis longtemps, à cause de l'enchaînement des stages de préparation et des compétitions.

Suivre les pas de JérémY

Vous souhaitez pratiquer l'escrime :
Cercle d'escrime héninois
CADOT Marc
03 21 82 14 07
friessbenoit@yahoo.fr

Les résultats obtenus changent-ils votre avenir sportif ?

Je ne saurais répondre à cette question que plus tard. L'avenir me le dira. Quoi qu'il en soit, cette compétition n'a rien à voir avec tout ce que j'ai pu vivre comme expérience jusqu'ici ; cela m'a ouvert les yeux sur ce que représentent réellement les Jeux olympiques.

Un message à faire passer aux Héninois, qui vous ont suivi et soutenu au cours de cette Olympiade ?

Pour être honnête, je n'ai le souvenir que de moments forts et agréables à Hénin-Beaumont. J'ai eu une chance extraordinaire de pouvoir commencer l'escrime au sein du Cercle d'escrime d'Hénin-Beaumont. Un simple « merci » ne serait pas suffisant : j'ai commencé l'escrime à l'âge de 5 ans et regardez où j'en suis aujourd'hui. Je pense que le mieux serait de dire que je suis fier de vous avoir tous représentés, que je suis fier de vous ramener cette médaille, et que je suis fier d'être Héninois.

Venez féliciter JérémY
lors de la cérémonie des champions
Samedi 10 septembre - 11 h
Salons d'honneur de l'Hôtel de ville



Nos agents ont du talent

Rencontre avec Pascal Dubosquelle, directeur du service des Sports.

La tête et les jambes... Quel meilleur profil, pour diriger un service des Sports, qu'une personne riche d'un passé de sportif de haut-niveau et de compétences administratives confirmées ? Des qualités complémentaires mais plutôt rares, que la Ville d'Hénin-Beaumont a su trouver avec Pascal Dubosquelle, en poste depuis quelques mois...

1 / Pouvez-vous nous présenter votre parcours ?

Originaire de Boulogne-sur-Mer, je suis âgé de 53 ans. Fort d'une longue expérience à la tête de divers services des Sports, je suis également un ancien athlète de haut-niveau en aviron. Plusieurs fois champion de France, champion d'Europe et médaillé aux Championnats du Monde, j'ai participé deux fois aux Jeux olympiques, avant de devenir entraîneur d'athlètes de niveau international et préparateur physique.

Très attaché à ma région et plus particulièrement au Pas-de-Calais, mes passions sont l'histoire, la littérature, la musique, la mer, les sports nautiques et les régions arctiques. J'ai par ailleurs publié un premier roman en 2014.

2 / En quoi consiste au quotidien le rôle d'un directeur des Sports dans une ville telle que la nôtre ?

Le sport prend de plus en plus d'importance dans la vie des communes. Je suis en charge du développement de l'offre d'animation sportive municipale, ce qui passe par la promotion auprès des habitants du sport et du savoir-faire des associations, la gestion des équipements sportifs (piscine, stades, gymnases), la sécurité de ces derniers, leur réhabilitation et / ou la construction de nouveaux équipements. J'aide également les élus à définir une politique sportive et je coordonne l'organisation des grandes manifestations sportives proposées par le service des Sports, tout en apportant mon soutien aux associations sportives dans la gestion de leurs événements.

Les principaux attraits de ce métier sont le contact, le dialogue et l'innovation. A l'écoute des habitants, des associations sportives, il faut anticiper les besoins et prévoir les tendances. Ce métier est terriblement exigeant, mais vivre d'une de ses passions représente une immense satisfaction.

3 / Quels sont les chantiers prioritaires du service des Sports jusqu'à la fin du mandat et pour les années qui suivront ?

Le chantier prioritaire est celui de la réhabilitation du complexe Léo Lagrange (piscine et salle polyvalente) avec un défi de taille : rendre cet équipement sportif moderne, attractif et ludique pour le plus grand nombre afin de pérenniser la vitalité du centre-ville.

Des terrains de football à 5 verront par ailleurs prochainement le jour au Stade Delmotte, ainsi qu'un espace multisports à la ZAC des Deux-Villes. La piste d'athlétisme de l'EFM devrait quant à elle faire peau neuve et être normée. Enfin, un boulodrome couvert sera très certainement construit à Beaumont.

En parallèle, le patrimoine sportif existant (très conséquent pour une ville de taille moyenne) devra être entretenu : à la fois pour offrir des conditions d'accueil et de pratiques optimales aux usagers et pour éviter des coûts de fonctionnement trop importants.





JO : « L'excellence sportive de notre ville »

Comme tous les Héninois et les Beaumontois, j'ai été impressionné par la détermination et la force mentale de nos représentants. Jérémie Cadot a su surmonter sa déception des épreuves individuelles [éliminé au 1er tour] pour apporter sa contribution à l'exceptionnel parcours de la France lors de l'épreuve par équipes.

Cette médaille d'argent est une juste récompense des efforts qu'il a fournis durant des années.

Mathieu Bauderlique, quant à lui, a parfaitement géré le changement de format de ses combats, puisqu'en tant que professionnel habitué à disputer 12 rounds, il a dû se réadapter à des combats de 3 rounds – beaucoup plus exigeants en termes d'intensité immédiate. Même si l'on peut estimer que la victoire aurait dû lui revenir lors de sa demi-finale, il ne peut être que satisfait d'avoir atteint le podium.

Dans les deux cas, ces hommes ont porté des valeurs d'abnégation, d'engagement et de respect qui ont fait honneur à leurs entraîneurs, à leur club et à l'ensemble des Héninois et Beaumontois.

L'excellence de la politique sportive de notre ville n'est plus à démontrer. Hénin-Beaumont dispose d'un tissu associatif et sportif exceptionnel. Les clubs de la commune savent en effet aussi bien valoriser le sport amateur que les pratiques à visées professionnelles.

Chaque citoyen a sa place au sein de nos associations sportives et le maire d'hénin-beaumont fait tout que cette réalité perdure. Le récent recrutement d'un nouveau directeur des Sports va dans ce sens, tout comme le soutien que nous apportons à nos représentants : la réussite de Mathieu Bauderlique et Jérémie Cadot en est d'ailleurs une preuve éclatante.

Laurent Brice,
1^{er} Adjoint, délégué au Sport

Les bacheliers avec mention mis à l'honneur



Le vendredi 8 juillet, M. le Maire recevait les bacheliers héninois et beaumontois qui ont obtenu leur diplôme avec mention. Ces jeunes, dont plusieurs fréquenteront à la rentrée les bancs de l'Université, ont reçu des chèques-cadeau Intersport et Cultura, d'une valeur de 50 € chacun.

Étaient conviés tous les lycéens d'Hénin-Beaumont ayant obtenu leur baccalauréat général, technologique ou professionnel avec mention.

Steve Briois a profité de l'occasion pour féliciter chaleureusement chacun de ces néo-bacheliers, souvent accompagnés de leurs parents. Insistant sur l'importance que revêt l'éducation dans la construction de l'individu et du citoyen de demain, il leur a également souhaité une belle réussite dans la poursuite de

leurs études – et, pour certains d'entre eux, dans l'intégration du marché du travail.



Les jeunes pompiers mis à l'honneur !

Le 14 juillet dernier, lors des cérémonies patriotiques, Steeve Briois a tenu à récompenser les jeunes sapeurs-pompiers ayant obtenu leur Brevet national.

Une quarantaine d'entre eux — dont 23 formateurs — issus de l'École des jeunes sapeurs-pompiers de l'agglomération Hénin-Carvin, dirigée par le Sergent Guillaume Lecycgne, étaient ainsi présents aux côtés du maire en ce jour si particulier. L'occasion pour ce dernier de rappeler le rôle de premier plan que jouent les soldats du feu dans la sécurité de chacun d'entre nous, en prenant chaque jour d'énormes risques pour sauver des vies. Une éthique de l'action dont la valeur a été soulignée par Steeve Briois.

Un sac à l'effigie de la Ville a été remis à chaque participant, tandis qu'une carte-cadeau d'une valeur de 50 € a été offerte aux huit jeunes ayant obtenu leur brevet : Antoine Beugnet, Benjamin Delaval et Julien Dieu, recrutés à Hénin-Beaumont ; Sébastien Lamaury et Alan Richez, recrutés à Avion ; Emilio Bonnier, recruté à Arras ; Alexandre Colombari, recruté à Oignies. Une carte-cadeau a également été remise à Luka Bastin, qui ira en octobre passer une épreuve de rattrapage.

La Ville adresse à chacun de ces jeunes ses encouragements et ses chaleureuses félicitations !

FEU D'ARTIFICE DU 14 JUILLET



Le 14 juillet dernier, plusieurs milliers de personnes ont assisté au magnifique feu d'artifice de la Fête nationale. Depuis l'espace François Mitterrand, c'est un superbe spectacle qui s'est emparé du ciel héninois : le déluge de feux d'artifice sur des musiques des années 80 a su faire rêver l'ensemble des spectateurs.

Venus souvent en famille, parfois entre amis, tous étaient impressionnés par l'aspect spectaculaire et grandiose du show lumineux et sonore offert à leurs yeux. La féerie de ce moment a laissé à chacun une large part d'imagination, ce qui constitue l'une des vertus de ce genre de spectacles.

Quelques minutes après la fête, tombait la nouvelle de l'odieux attentat de Nice...

CONTROLE TECHNIQUE

03 21 13 89 50

Remise exceptionnelle

-7€

sur visite initiale*

Contre-visite **GRATUITE !**

AUTO SECURITAS SECURIPLUS
Groupement Professionnel du Contrôle Technique VL & PL

Offre valable jusqu'au 31 décembre 2016

GTHB CONTROLE 62
580 Boulevard Schweitzer
62110 Hénin Beaumont

*sur présentation de ce flyer - voir conditions au contrôle technique - Ne pas jeter sur la voie publique - Impact-Courrières



HB la Plage : une 4^e édition historique

Nouvelles animations, durée étendue... La 4^e édition d'Hénin-Beaumont la Plage, qui s'est déroulée du 15 juillet au 15 août, a permis aux Héninois, Beaumontois et habitants des communes alentour de profiter comme il se doit des plaisirs de l'été.

Il y avait en effet de quoi satisfaire tout un chacun : outre la piscine et le désormais fameux toboggan aquatique, le site intégrait un espace lecture et un espace ombragé pour les amateurs de tranquillité, ainsi qu'un terrain multisports pour les plus athlétiques. Des espaces spécifiquement réservés aux enfants avaient également pris place : des jeux gonflables, des rouleaux aquatiques, un petit bassin ainsi qu'un espace petite enfance. Pour compléter le tout, HB la Plage a donné cette année une large part aux animations, telles que les performances qui ont eu lieu depuis les espaces scéniques installés à l'entrée du site.

La satisfaction des usagers a été générale, et celle de la Municipalité et des services communaux aussi, puisqu'après une semaine de fonctionnement, le site a dû être agrandi afin d'accueillir le flot de visiteurs : 4000 par jour lorsque la météo était de la partie ! Au final, plus de 50.000 personnes sont venues sur le site. Un record d'affluence qui prouve que l'opération est devenue un incontournable de l'été sur le territoire.





Basly en fête



Fêtes champêtres



Marché aux puces de l'ALPH



Nos quartiers d'été



Repas du Club de l'Âge d'or



Marché aux puces du Droit de vivre



Marché aux puces des Arts team



Soirée carbonnade à Hénin-Beaumont la Plage



Bourse puériculture de Cor capoeira



Soirée moules-frites par l'AB Kennedy



Repas des Arts team



Soirée et journée moules-frites par l'association Sainte-Marie



Concours de pétanque des Amis des Bouviers



Quartier d'été au Square Occre



Jean-Luc Lahaye enflamme la place de la République !

Le 13 juillet dernier, plus de 1000 personnes ont assisté au concert de Jean-Luc Lahaye qui avait lieu sur la place de la République.

Dans une ambiance de folie, le chanteur a repris pour ses fans de la première heure, comme pour celles et ceux qui le découvraient, ses plus grands tubes : *Débarquez-moi*, *Papa chanteur* et, bien sûr, *Femme que j'aime*.

Ces chansons populaires, caractéristiques d'une époque et interprétées par une véritable icône des années 80, ont transporté le public qui, après quelques minutes d'immersion, s'est enflammé sur ces mélodies parfois endiablées, accompagnant Jean-Luc Lahaye avec une belle ardeur.

Le chanteur lui, n'a pas manqué de tacler – à juste titre – une opposition qui avait brocardé sa venue et oublié le respect dû au public de « JLL », avant d'offrir une longue séance de photos et d'autographes à ses admirateurs.



Domino's pizza
HÉNIN-BEAUMONT

COMMANDEZ EN LIGNE

LIVRAISON EN 30 MINUTES

Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour. www.mangerbouger.fr

acceptée même en livraison.

dominos.fr

102 Place Jean Jaurès,
62110 HÉNIN-BEAUMONT
03 21 76 70 00

ETS PESIN

CYCLOS-SCOOTERS

VENTES ET RÉPARATIONS

368 RUE ELIE GRUYELLE
62 110 HÉNIN-BEAUMONT

PEUGEOT SCOOTERS **Scooters à partir de 899 €***

Casque offert pour l'achat d'un scooter**

* dans la limite des stocks disponibles
** Offre non cumulable avec d'autres promotions

03 21 20 47 66
09 62 15 88 63

Attentat de Nice, le témoignage d'une Héninoise



Après chaque attentat commis en France, il y a ce que l'on lit dans la presse, ce que l'on entend à la radio, ce que l'on voit à la télévision et qui suffit à nous pétrifier d'horreur. Il y aussi la réalité des faits, vécue par celles et ceux qui se trouvaient sur place et ont échappé, de peu, à la mort.

Karine Meyfroidt, mère de famille héninoise, se trouvait en vacances à Nice lorsqu'un djihadiste a semé la mort sur la Promenade des Anglais, quelques instants après le feu d'artifice de la Fête nationale. A quelques minutes près, sa vie et celle de ses enfants auraient pu basculer... Ce 14 juillet, cette mère-poule a exceptionnellement laissé sa fille de 19 ans et ses jumeaux de 16 ans aller assister seuls au feu d'artifice, tandis qu'elle dînait avec un ami dans un restaurant situé à proximité. Elle le saura plus tard, les jeunes sont en fait restés à l'entrée de la Promenade des Anglais, là-même où Mohamed Lahouaiej Bouhlel fera, au volant d'un poids-lourd, ses premières victimes. Tous trois ont toutefois quitté les lieux avant la fin du spectacle pyrotechnique : cinq minutes plus tard, l'assassin frappait...

Lorsque la nouvelle de l'attentat se propage, le responsable du restaurant où dîne Karine fait entrer tous les clients à l'intérieur de l'établissement et tire le rideau de fer. La mère de famille ne peut joindre ses enfants par téléphone et, folle de panique, imagine déjà le pire. De fausses rumeurs de prises d'otages et de tirs aux terrasses de cafés se multiplient, ajoutant à la terreur des personnes enfermées dans le restaurant. Après de longues minutes, le fils de Karine lui répond enfin : lui et ses sœurs ont rejoint l'appartement de vacances et ignorent tout du drame qui s'est joué juste après leur départ de la Promenade des Anglais. Elle les en informe et leur ordonne de s'enfermer dans la salle de bain, d'éteindre la lumière et de ne pas faire de bruit jusqu'à son retour. Ce n'est qu'à 1 h du matin que Karine peut quitter le restaurant et rejoindre ses enfants, avec qui elle passe toute la nuit devant la télévision, habitée de l'impression irréaliste d'être « dans un film ».

Jusqu'à-là cloîtrés dans leur appartement, son fils et elle décident d'aller se recueillir, trois jours après l'attentat, sur la Promenade des Anglais : un choix que Karine regrette aujourd'hui tant l'horreur, encore présente sur les lieux, n'a cessé depuis d'envahir son esprit : « C'était horrible à voir, il fallait enjamber des flaques de sang. »

Revenue à Hénin-Beaumont ce même dimanche, Karine « ne vit plus », prise d'inquiétude pour ses enfants dès que ceux-ci quittent son domicile. Comme elle a eu l'occasion de le dire à Steeve Briois, qui l'a rencontrée le 18 juillet, elle refuse pourtant de tomber dans une spirale de peur sans fin et envisage de retourner, quand elle sera prête, à Nice. Une ville dont elle « reste amoureuse ». Une évidence qui sonne comme une parole d'espoir...



Le lundi 18 juillet, plus de 200 personnes se sont réunies devant l'hôtel de ville à l'appel de Steeve Briois et de la Municipalité afin de rendre hommage aux hommes, femmes et enfants fauchés par la barbarie islamiste à Nice. L'heure était évidemment au recueillement, mais aussi à la colère devant l'inaction des pouvoirs publics face à l'islamisme radical.

Une opinion partagée par les participants, qui ne supportent plus de voir se répéter, attentat après attentat, les mêmes propos larmoyants, les mêmes incantations et les mêmes coups de menton non suivis d'effets. L'urgence est aujourd'hui d'adapter notre arsenal législatif à la menace... en commençant par appliquer sans faiblesse les lois existantes ! L'avenir de notre nation en dépend.

Jean-Pierre et Jacqueline : 50 ans, passionnément

Le 25 juin dernier, à 11 h, la salle des mariages de l'Hôtel de ville accueillait Jean-Pierre Pagniez et sa femme Jacqueline, née Gremelle, ainsi que leur famille. Tous étaient réunis pour célébrer les 50 ans de mariage de ce couple exceptionnel.

Lui est né le 8 février 1946 à Montigny-en-Gohelle. Elle, le 29 avril 1950 à Hénin-Liétard. Ils se sont mariés le 25 juin 1966 à Beaumont-en-Artois, et de leur union sont nés 4 enfants : Yves, Nathalie, Marie-Line et Sandrine.

L'amour de Jean-Pierre et de Jacqueline a traversé les décennies en demeurant intact. Un conte de fées comme il en existe peu ! Aujourd'hui retraités, ils s'adonnent à leurs loisirs respectifs : le jardinage et le bricolage pour Monsieur, la lecture et les promenades pour Madame. Aussi, ils prennent plaisir à s'occuper de leurs 10 petits-enfants. À toutes et à tous, nous transmettons tous nos vœux de bonheur !



Mauricette et Jean-Claude : cinq décennies d'amour

Le même jour, à 17 h, c'était au tour de Jean-Claude Matagne et de sa femme Mauricette, née Valaunay, de célébrer leurs Noces d'or. Mariés depuis le 25 juin 1966, ils tenaient à fêter cet anniversaire entourés de leurs proches.

Jean-Claude est né le 1er mai 1945 à Dourges. Il a été professeur d'éducation physique au lycée Pasteur d'Hénin-Beaumont de 1966 à 1974 avant de devenir directeur adjoint au Centre de formation d'apprentis du bâtiment de Laon. Retraité depuis 2005, il est aujourd'hui fortement impliqué dans la vie associative héninoise : il est trésorier de l'association des Amis de Herne et membre du Temps de vivre.

Mauricette, quant à elle, est née le 19 août 1945 à Bourg-Achard. Elle a été auxiliaire au collège d'enseignement technique d'Hénin-Beaumont, de 1966 à 1974, puis professeur titulaire de français et d'histoire-géographie au lycée professionnel de Laon jusqu'en 2005. Retraitee depuis, elle s'investit également dans la vie associative locale : elle est aujourd'hui vice-présidente de l'association des Amis de Herne et membre du Temps de vivre. Parallèlement, elle donne des cours d'allemand. De leur belle histoire d'amour sont nés deux enfants : Karinne et Sylvie. Jean-Claude et Mauricette ont également 4 petits-enfants : Florian, Bastien, Clara et Colin. Que du bonheur en perspective !

Mauricette, quant à elle, est née le 19 août 1945 à Bourg-Achard. Elle a été auxiliaire au collège d'enseignement technique d'Hénin-Beaumont, de 1966 à 1974, puis professeur titulaire de français et d'histoire-géographie au lycée professionnel de Laon jusqu'en 2005. Retraitee depuis, elle s'investit également dans la vie associative locale : elle est aujourd'hui vice-présidente de l'association des Amis de Herne et membre du Temps de vivre. Parallèlement, elle donne des cours d'allemand. De leur belle histoire d'amour sont nés deux enfants : Karinne et Sylvie. Jean-Claude et Mauricette ont également 4 petits-enfants : Florian, Bastien, Clara et Colin. Que du bonheur en perspective !

Francis et Monique : 50 ans de bonheur

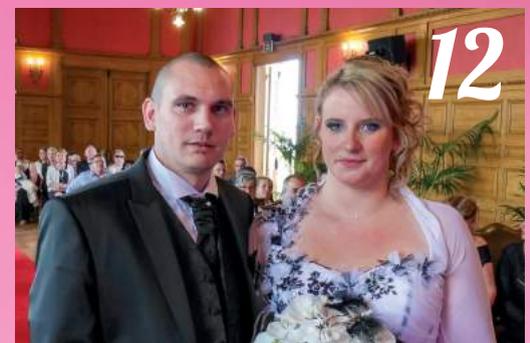
Le 2 juillet dernier, Francis Stevenard et son épouse Monique, née Grizay, renouvelaient leurs vœux à l'occasion de leurs 50 ans de mariage.

Unis depuis le 2 juillet 1966, ils sont tous deux originaires d'Hénin-Liétard. Francis est né le 12 mai 1945 et a travaillé en tant que chauffeur-livreur, puis gendarme. Il a obtenu plusieurs médailles militaires, dont la médaille de bronze de la défense nationale le 1er juin 1990. Monique, elle, a travaillé en tant que bambrocheuse, auxiliaire de vie puis agent administratif.

De leur mariage sont nés deux enfants, Philippe et Christine, qui ont à leur tour donné naissance à trois enfants : Marie, Axel et Mathilde. Aujourd'hui retraités, Francis et Monique entendent bien profiter au maximum de leurs petits-enfants, ainsi que de leurs loisirs respectifs : la photographie, le bricolage et le footing pour Monsieur ; la cuisine, le jardinage et les sorties pour Madame.



LES MARIÉS DE L'ÉTÉ !



1 - TROPPI David et BRUNEAU Karen, 2 - DELECOLLE Nicolas et COPIN Adèle, 3 - LUCAS Freddy et MOPTY Cindy, 4 - ANDRE Christophe et BONNET Renelle, 5 - RAJSKI Olivier et LAMAURY Christelle, 6 - DEPRETZ Frédéric et GORILLIOT Laëtitia, 7 - BULTEZ Michèle et CHEVALIER Sarah, 8 - GALESNE Patrick et KOCZIAN Gaëlle, 9 - MONPAYS Jérémy et KOCMIRSKI Sabrina, 10 - MONTEL Mikaël et REGNIER Angélique, 11 - MARTIN Jacques et DJEKHDANE Vanessa, 12 - LEFEBVRE Sébastien et CAIGNY Gaëlle

NOUVELLES ATTAQUES DE LA VOIX DU NORD CONTRE LA VILLE D'HÉNIN-BEAUMONT



« ON NE COUVRE PLUS L'ACTUALITÉ POLITIQUE DE LA VILLE (...) LE MAIRE N'APPARAÎT PLUS EN PHOTO »

**Pascal Wallart, journaliste de la Voix du Nord
dans Libération du 1er août**

Au cours de l'été, le chef d'agence de *la Voix du Nord* a une nouvelle fois dérapé. Après avoir insulté les habitants d'Hénin-Beaumont en affirmant que beaucoup n'ont plus de conscience politique, Pascal Wallart a revendiqué ne plus couvrir les activités de la Mairie alors que celles-ci sont publiques et annoncées tant sur internet que dans le magazine municipal.

En revendiquant censurer le maire d'Hénin-Beaumont, *la Voix du Nord* et Pascal Wallart remettent en cause le vote des citoyens de la ville ; ils foulent au pied le suffrage universel et remplacent la démocratie par la dictature des médias.

En décembre dernier, *la Voix du Nord* avait donné des consignes de vote (une première en France) et violé ainsi la déontologie du métier de journaliste.



L'Escapade : une aide croissante, un partenariat renouvelé

A l'orée de la saison culturelle 2016-2017, la Ville d'Hénin-Beaumont a une nouvelle fois souhaité contribuer plus encore qu'auparavant au dynamisme de cette institution de la vie culturelle locale qu'est l'Escapade. La Municipalité a en effet proposé une subvention annuelle de 290.000 € (280.000 € en 2015), qui a été votée lors du dernier conseil municipal.

Cette subvention s'ajoute à l'abandon de créances effectué au mois de mars pour un montant de 83.749 €. L'Escapade bénéficiera par ailleurs d'un appel à projets à hauteur de 20.000 €. En totalisant les subventions, la mise à disposition de personnel, la prise en charge des factures de fluides et la valeur locative du bâtiment – et à l'heure où nombre de communes ont fait le choix de baisser les aides aux structures culturelles –, ce sont plus de 632.000 € qui sont consacrés par la Commune à l'Escapade.

La structure devra cependant à l'avenir varier ses recherches de financements, notamment en s'impliquant davantage dans le tissu économique local. Un effort doit en outre être initié afin d'attirer de nouveaux publics et accompagner les modes d'accessibilité à la culture, notamment le week-end.

La contribution de la Mairie n'est pas seulement budgétaire : elle s'inscrit dans un véritable souhait de partenariat impliquant l'ensemble des services culturels de la ville, puisque l'Escapade s'ouvrira progressivement aux manifestations des écoles de musique, d'arts plastiques et à celles de la Médiathèque. A titre d'exemple, la Ville organisera en partenariat avec l'Escapade un festival « Jazz et Blues à Hénin-Beaumont » les 4, 5 et 12 novembre prochains.

La culture a de beaux jours devant elle, à Hénin-Beaumont !

Compagnie Le marque page

C'est magique
.....il n'y a rien.
.... il n'y a pas de décor

Jeux de Scène

Cette grande actrice
est devenue une
bécasse

Une pièce de Victor HAIM

Samedi 24 Septembre 2016 - 20h30
Entrée Gratuite
Salle Maurice THOREZ - HENIN BEAUMONT



JOURNÉES DU PATRIMOINE

17 ET 18 SEPTEMBRE

Conférence « *Saint-Henri, une église des mines et son architecte* »

Dans le cadre des Journées du patrimoine, le 18 septembre prochain, la Municipalité vous invite à assister à une conférence donnée par l'une des figures de l'histoire locale, Georges Bétrémieux.

La mise en exploitation de la voie ferrée régionale et l'ouverture des différents puits de mine de la Cité Darcy ont contribué à l'expansion de la commune, avec notamment la construction de plusieurs cités destinées à loger les mineurs et différents équipements tendant à développer le « bien-vivre » des familles.

Architecte en chef des Mines de Dourges dès 1901, Ernest Delille, un homme du Nord, a apporté une vision d'avenir qui surprend encore 100 ans après : matériaux nouveaux, programmes audacieux... Bâtie en 1923 et 1924, Saint-Henri signait alors la fin des travaux de reconstruction et d'agrandissement de la Cité Darcy.

Dimanche 18 septembre à 15 h 30
Eglise Saint-Henri
Entrée libre



Hénin Judo-Jujitsu : les arts martiaux près de chez vous

Depuis plusieurs années, le club Hénin Judo-Jujitsu s'est imposé comme une véritable référence en matière d'arts martiaux dans la région. Il est implanté sur le site du dojo Jean-Louis Geymond, à l'espace François Mitterrand.

Proposant des cours de judo, de jujitsu et de taïso, le club est ouvert à tous les âges. Des cours d'éveil au judo sont proposés aux enfants dès l'âge de 4 ans, ainsi que des cours pour les enfants de 6 à 12 ans, pour les adolescents et pour les adultes.

Le jujitsu est quant à lui accessible dès l'âge de 13 ans, tandis que les cours de taïso accueillent les enfants dès 12 ans. Particularité du club : la possibilité d'intégrer un cours de « taïso tonic », plus dynamique que le taïso classique, à partir de l'âge de 13 ans.

Professionnels, initiés et amateurs sont les bienvenus : il est possible de faire une session d'essai sur présentation d'un certificat médical attestant de la capacité à pratiquer le judo, le jujitsu ou le taïso.

En cas d'inscription, il sera ensuite nécessaire de s'acquitter du montant de la licence (36 € pour l'année scolaire), auquel s'ajoutera la cotisation annuelle, calculée en fonction de l'âge et du sport pratiqué.

Hénin Judo-Jujitsu

Dojo Jean-Louis Geymond – Espace François Mitterrand ;
Téléphone : 06 70 96 43 10 ou 03 21 08 60 46 ;
Horaires des cours consultables
sur le site internet : <http://www.henin-judo-jujitsu.fr>

Reprise des cours à Passion fitness



Passion fitness propose des séances de fitness adultes mixtes et adaptées aux débutants à partir de 16 ans, des ateliers gymniques pour les enfants de 3 à 5 ans et des ateliers de danse Zumba pour les jeunes de 6 à 13 ans.

Cours adultes : lundi et jeudi de 18 h 30 à 19 h 30.

Cours enfants : mercredi de 15 h 30 à 16 h 30 (3 à 5 ans) et de 16 h 30 à 17 h 30 (6 à 13 ans).

Reprise des cours à partir du lundi 5 septembre

– Un cours d'essai gratuit –

Renseignements au 06 82 29 49 00 ou salle Debeyre, rue Saint-Martin à Beaumont aux heures des séances, ou à la mairie Annexe de Beaumont.
e-mail : fitbt62@gmail.com
site Internet : fitnessbeaumont.e-monsite.com

C'est la rentrée, rendez-vous à l'Atrium

L'Atrium est une association sportive de remise en forme au sein de laquelle vous pouvez pratiquer ou reprendre une activité physique grâce à un plateau de musculation et cardiotraining, deux salles de cours de Fitness (Gym, Step, Aerobic, Body training, Body sculpt, Cuisses abdos fessiers, Zumba fitness, Stretching, etc.) et une salle de danse. Quels que soient votre âge (jeune, senior), votre condition physique (atteint de pathologie ou non) et votre niveau de pratique (sportif débutant, intermédiaire, confirmé, semi-professionnel ou professionnel), notre équipe met à votre disposition toutes ses compétences afin de vous donner les moyens d'atteindre vos objectifs : vous détendre, perdre du poids, reprendre une activité physique pour votre santé, ou encore dans le cadre d'une préparation physique.

L'Atrium est ouvert à tous.

Séance individuelle (toutes activités) : 5 €

Fitness*	mois	trimestre	semestre	année	les activités
1 cours par semaine	19 €	37 €	59 €	84 €/an soit 7 €/mois	ATF Body Sculpt Zumba Bike
2 cours par semaine	26 €	53 €	84 €	132 €/an soit 11 €/mois	STEP Gym douce
3 cours par semaine	35 €	75 €	117 €	168 €/an soit 14 €/mois	Aero Dance Dance Hall Body Barre Yoga
illimité	44 €	92 €	144 €	216 €/an soit 18 €/mois	Body Cardio Pilates

Danse*	année	les activités
1 cours par semaine	150 €/an soit 13 €/mois	Classique Salsa Break Dance
2 cours par semaine	240 €/an soit 20 €/mois	
3 cours par semaine	330 €/an soit 28 €/mois	
illimité	384 €/an soit 32 €/mois	

Musculation*	mois	trimestre	semestre	année
illimité	35 €	95 €	150 €	228 €/an soit 19 €/mois
illimité midi pros <small>11 h - 14 h du lundi au vendredi</small>				156 €/an soit 13 €/mois <i>Uniquement «pour les pros»</i>

Autres activités*	année
Zumba Kids	120 €

Formules*	trimestre	année
illimité total <small>muscu + fitness + danse</small>	195 €	480 €/an soit 40 €/mois
illimité forme <small>muscu + fitness</small>	150 €	360 €/an soit 30 €/mois
illimité Dejeun'sport <small>muscu + fitness de 11 h à 14 h du lundi au vendredi</small>		240 €/an soit 20 €/mois <i>Uniquement «pour les pros»</i>
formule liberté <small>10 séances valables 2 ans sur toutes les activités</small>		35 € <i>Uniquement «pour les pros»</i>

Sauna	séance	année	si muscu année
	7 €	180 €	90 €

Renseignements : 03 21 49 12 29

* les prix indiqués comprennent toutes les charges d'abonnement et d'adhésion pour la période choisie.

Gala de clôture d'Hénin-Gym



Le 24 juin dernier, la salle Wilquin de l'espace François Mitterrand accueillait le gala de clôture du club Hénin-Gym. Plusieurs centaines de personnes ont assisté à cet événement qui avait pour thème « Une mystérieuse découverte » et mettait spécifiquement à l'honneur la section Gymnastique rythmique du club.

Hénin-Gym dispose en effet de plusieurs sections (Filles, Garçons, Gymnastique rythmique) dont le talent est reconnu au niveau national. Sympathisants et adhérents du club, proches et parents se sont rendus à ce gala où ils ont pu assister à de nombreuses prestations, toutes très applaudies.

L'excellence de la section, combinée au talent individuel de chacune des gymnastes héninoises, a su conquérir le public et lui permettre de profiter, dans une joyeuse ambiance, de ce moment convivial et spectaculaire.

Protégeons notre santé !

D'après la Fédération française de cardiologie, les maladies cardiovasculaires causent 140.000 morts en France chaque année, soit 400 par jour. 80 % de ces maladies sont liées au tabagisme, à un manque d'activité physique, à une mauvaise alimentation, à l'usage nocif de l'alcool ou encore au stress. Selon l'Organisation mondiale de la santé, la sédentarité serait à elle seule responsable d'un décès sur dix dans le monde. En France, les adolescents font ainsi moins de sport que dans d'autres pays européens. Or, de nombreuses études ont démontré qu'une activité physique d'intensité modérée, pratiquée au moins trois heures par semaine, réduit le risque de mortalité cardiovasculaire de 30 à 50 %. Pour mettre en place les bonnes habitudes, la Fédération française de cardiologie propose un tiercé gagnant : chaque jour, « 0 – 5 – 30 »...

0 cigarette **5** fruits et légumes **30** minutes d'activité physique

C'est ce que nous développerons dans les prochains mois...

Gérard Delsaux,
Délégué régional de la Fédération française de cardiologie

TEAM SQUARE

LE PLUS GRAND COMPLEXE MULTI-LOISIRS DE FRANCE

+ de 15 activités proposées :

Football, Bubblefoot, Bubblezugby, Babyfoot Humain, Bubblefight, Darts, Archery Tag, Kidsball, Bumball, Kinball, Tchoukball, Jeux Gonflables.....

www.team-square.fr

Chemin de Bois Bernard - 62110 Hénin Beaumont
07.61.00.67.87

Découvrez votre boutique

BSA SHOP

HÉNIN-BEAUMONT

Votre partenaire forme & bien être

Nutrition - Accessoires - Vêtements
Musculature - Fitness - Boxe

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi de 13h à 19h
et le samedi de 10h à 19h

Mail: henin-beaumont@bsa-shop.fr
10 RUE DENIS PAPIN
62110 HÉNIN BEAUMONT
Tél.: 03.21.43.22.81

BSA SHOP Henin-Beaumont 62

METAL OK MUSCLETECH MuscleMeds GRASP DYMATIZE ARNOLD MP hp



Les enfants du Centre sportif ont voyagé...

Cet été, le centre sportif a organisé pour la première fois un camping itinérant jusqu'à la Côte d'Opale. Le départ a eu lieu lundi 11 juillet (1er jour des centres) à 8 h 30 de l'espace François Mitterrand.

Le groupe a roulé à vélo jusqu'à Héricourt (environ 60 km), où les enfants ont passé leur 1ère nuit ; ils ont repris la route le lendemain matin jusqu'à Campigneulles (pour un trajet de 52 km) où ils ont passé leur 2ème nuit.

Le mercredi matin, les enfants se sont rendus à Merlimont (15,5 km) ultime étape de leur périple. Accueillis par les autres enfants du centre, tous ont passé la journée à Stella plage, avant un retour en bus.

Encadrés par les éducateurs sportifs Serge Poulain, Reynald

Sergeant et Christian Vasseur, les 12 enfants ont évidemment bénéficié de temps de pause, de détente et d'une réhydratation adaptés à l'intensité et à la longueur de l'effort.

Une aventure peu commune, dont ils garderont à coup sûr un fort souvenir.

... et nagé !

Le 28 juillet, les 1ères olympiades nautiques destinées aux enfants du Centre sportif se sont déroulées à la piscine municipale, de 10 h à 17 h. L'occasion pour eux de se mesurer à leurs camarades, certes, mais surtout de s'amuser !

Un barbecue a clôturé la journée, avant une nuit réparatrice sur le site de l'Espace François Mitterrand.

Nos petits Héninois en vadrouille !



Répartis sur 5 destinations différentes, de l'Atlantique au Languedoc-Roussillon en passant par les Alpes et les Pyrénées, ce ne sont pas moins de 85 jeunes de 6 à 17 ans qui ont profité de 2 semaines de vacances inoubliables. Ils n'ont pas dû s'ennuyer ! Jugez plutôt :

Saint-Jean-de-Monts (Vendée) : char à voile, accrobranche, poney, parc Atlantique, baignades...

La Chapelle-d'Abondance (Haute Savoie) : escalade, accrobranche, course d'orientation, canyoning, via ferrata, piscine...

La Salvetat (Hérault) : stand-up paddle, canyoning, karting, parc aquatique du Cap-d'Agde, piscine et baignade au lac de la Raviège...

Lesparre-Médoc (Gironde) : surf, stand-up paddle, accrobranche, bowling, plage, piscine, excursion à Bordeaux...

Saint Médard (Haute Garonne) : équitation, canoë, orientation, piscine, VTT, sorties découverte de la région...

Vivement l'année prochaine !

Travaux dans les écoles : Un été bien rempli !

Durant la trêve estivale, la vie continue dans les écoles de la commune... La période est en effet propice aux travaux et a été mise à profit par les Services techniques de la ville, en concertation avec la Caisse des écoles et les directeurs d'établissement, pour lancer un ambitieux programme de rénovation et de modernisation.

Dès le 6 juillet, les premières interventions ont été enclenchées. Dans les semaines qui ont suivi, les agents municipaux ont installé plus de 25 vidéoprojecteurs interactifs dans les écoles élémentaires André Pantigny, Guy Mollet, Armand Fallières et Jean-Jacques Rousseau. Pour mémoire, durant les vacances de Pâques, 15 vidéoprojecteurs avaient été déployés dans les écoles élémentaires Léon Blum et Achille Breuval.

L'été 2016 a par ailleurs vu l'achèvement des travaux de construction d'une nouvelle salle de classe et d'un préau à l'école maternelle Léon Blum, ainsi que la rénovation des peintures : des locaux flambant neufs que les enfants découvriront dès la rentrée.

Les écoles Bracke-Desrousseaux et Jean-Jacques Rousseau ont également bénéficié de l'intervention des peintres de la régie municipale, tandis que la rénovation des cages d'escalier de l'école Fallières a été engagée, en collaboration avec l'ADDS.

Les travaux s'achèveront durant les vacances de Toussaint avec l'intervention d'entreprises exerçant dans divers corps de métier : le bâtiment de l'école Achille Breuval bénéficiera ainsi d'un changement de menuiseries et d'une réfection de ses pignons ; des travaux de clôture seront quant à eux programmés pour les écoles Dubroeuq et Léon Blum élémentaire.

Tout au long des mois à venir, de nombreuses autres opérations seront réalisées, au service de la réussite de la jeunesse d'Hénin-Beaumont.



LA SEMAINE BLEUE

SEMAINE NATIONALE
DES RETRAITÉS
ET PERSONNES ÂGÉES

3 AU 9 OCTOBRE

Tout un programme

Lundi 3 octobre

11 h : cérémonie d'ouverture en présence de M. le Maire, foyer Pasteur ;
14 h-17 h : exposition modélisme, foyer Pasteur ;
14 h-17 h : club de patchwork, étage du Colysée ;
14 h 30-18 h : après-midi récréatif, Colysée ;
14 h 30-18 h : club de scrabble, salle Prévert.

Mardi 4 octobre

12 h 30-18 h : repas gastronomique, foyer Pasteur ;
14 h 16 h : gym douce, tennis, piscine réservée, Espace F. Mitterrand et piscine municipale ;
14 h-15 h 30 : club de fitness, Atrium.

Mercredi 5 octobre

9 h 30-12 h / 13 h 30-17 h : forum des aînés, salle des fêtes ;

Jeudi 6 octobre

9 h-12 h : randonnée, Aquaterra ;
9 h-11 h / 14 h-16 h : cyber-club de découverte de l'informatique sur PC, Colysée ;
9 h 30 : balades pédestres, Colysée ;
9 h 30-10 h 30 : club de relaxation sophrologie, étage du Colysée ;

14 h : concours de belote, foyer Léon Jouhaux ;
14 h-17 h : club de couture, foyer Guy Mollet ;
14 h 30-18 h : après-midi récréatif, salle Prévert ;
15 h : pièce de théâtre, salle Polonia ;

Vendredi 7 octobre

9 h-11 h / 14 h-16 h : cyber-club de découverte de l'informatique sur tablette, Colysée ;
9 h 30-11 h : initiation au shiatsu, « Shiatsu et bien-être » 113 rue J. Guesde ;
12 h-18 h 30 : repas des aînés, espace F. Mitterrand (salle Wilquin) ;
14 h-15 h 30 / 15 h 30-17 h : temps d'activités périscolaires, écoles Pantigny et Michelet ;
14 h-15 h 30 : club de fitness, Atrium.

Samedi 8 octobre

8 h 30-9 h 30 : aquagym, piscine municipale ;
10 h-18 h : exposition vente/brasserie, foyer Pasteur ;
15 h-20 h : thé dansant, salle des fêtes.

Dimanche 9 octobre

Après-midi : spectacle cabaret en clôture de la Semaine bleue, espace F. Mitterrand.

Mi-septembre, retrouvez l'ensemble du programme détaillé et les modalités d'inscription dans votre boîte à lettres

Repas dansant des aînés 2016

Comme chaque année, lors de la Semaine Bleue, la Municipalité s'associe au Centre communal d'action sociale (CCAS) pour organiser le traditionnel repas des aînés, qui aura lieu le vendredi 7 octobre prochain à l'espace François Mitterrand, de 12 h à 18 h 30.

Cette prestation gratuite s'adresse aux personnes âgées de 65 ans et plus (ainsi qu'à leur conjoint), résidant sur la com-

mune et s'étant inscrites au préalable (une pièce d'identité et un justificatif de domicile type facture eau, EDF ou avis d'imposition, devront être présentés).

Les inscriptions se dérouleront du 5 au 23 septembre 2016, dans la limite des places disponibles, aux horaires suivants :

Inscriptions :

- Au CCAS, rue Conchali : le matin de 9 h à 12 h les lundis et mercredis ; l'après-midi de 14 h à 17 h les mardis, mercredis et jeudis
- Au colysée, 135 rue Pasteur : le matin de 9 h à 12 h les mardis, jeudis et vendredis ; l'après-midi de 14 h à 17 h les lundis et mercredis

Médaille de la famille : pourquoi pas vous ?

Pour qui ?

Si vous avez au moins 4 enfants, vous pouvez prétendre, sous certaines conditions, à la médaille de la famille.

Quels critères ?

Sont pris en compte les conditions matérielles, morales, la valeur de l'éducation dispensée aux enfants, la dignité et le dévouement avec lequel les personnes les ont élevés ; le comportement de toute la famille (mère, père des enfants et enfants majeurs) demeure un élément d'appréciation, compte tenu du caractère d'exemplarité attaché à cette distinction honorifique.

Médaille de la famille par l'UDAF

- Les mères ou les pères de famille, élevant ou ayant élevé au moins quatre enfants français dont l'aîné a atteint l'âge de seize ans et qui, dans l'exercice de leur autorité parentale ont manifesté une attention et un effort constants pour assumer leur rôle de parents dans les meilleures conditions matérielles et morales,
 - Les personnes qui, au décès de leurs parents, élèvent ou ont élevé seules, pendant au moins deux ans, leurs frères et sœurs,
 - Les personnes élevant ou ayant élevé seules, pendant au moins deux ans, un ou plusieurs enfants de leur famille, devenus orphelins,
 - Les veufs et veuves de guerre ayant élevé seuls, au décès de leur conjoint, trois enfants, dont un aîné de 16 ans et plus.
- La médaille peut être accordée à titre posthume si la proposition est faite dans les 2 ans du décès de la mère ou du père.

Ne sont pas pris en compte :

Les enfants confiés à des assistantes maternelles rétribuées ou les enfants morts nés ou décédés dans les premiers mois de leur vie.

Quels documents ?

- Carte nationale d'identité, passeport en cours de validité, titre autorisant le séjour du candidat ou récépissé de demande de renouvellement de titre de séjour,
- Livret(s) de famille,
- Justificatif de domicile (loyer, eau ou EDF),
- Attestation CAF ou MSA,
- Certificats de scolarité des enfants d'âge scolaire,
- En cas de divorce ou de séparation, extrait de la décision de justice ainsi que tout autre document judiciaire relatif à l'autorité parentale,
- 4 timbres-poste au tarif en vigueur,
- Extrait de casier judiciaire,
- Copie intégrale ou extrait avec filiation de l'acte de naissance de chacun des enfants.

A qui s'adresser ?

Bureau N° 8, Centre communal d'action sociale, 5 rue de Conchali, Hénin-Beaumont. Téléphone : 03 21 77 35 56 ou 57.

Quand ?

Du 15 septembre au 15 décembre 2016.

JOURNÉE INTERNATIONALE DU HANDICAP : CETTE ANNÉE ENCORE, À VOS BOUCHONS !



Le samedi 3 décembre prochain aura lieu la traditionnelle journée internationale en faveur des personnes porteuses de handicap. Cette année encore, le CCAS organise une grande collecte de bouchons plastique, du 12 septembre au 25 novembre 2016, au sein de ses locaux.

Un container sera mis à votre disposition durant toute l'opération et la totalité des bouchons récoltés sera remise à l'association Rayon de soleil handicap, habilitée à les monnayer et ainsi acquérir du matériel pour améliorer la vie quotidienne de ces personnes.

Cette action sera également menée, de nouveau, en partenariat avec la Caisse des écoles afin que les familles, au travers de leurs enfants, puissent également s'associer à ce geste de solidarité. Plus la quantité récoltée est importante, plus le don est conséquent : alors, ne jetez plus et rendez-vous dans votre CCAS !

L'an dernier, grâce à votre mobilisation, 100 kilos avaient été collectés : serez-vous encore plus nombreux à participer cette année ? Le pari est lancé !

Quels bouchons apporter ?

- Les bouchons alimentaires de : pots de crème fraîche, yaourts à boire, bouteilles d'eau, lait, soda, jus de fruits, couvercles de pâte à tartiner, couvercles de barquettes de beurre, etc.
 - Les bouchons ménagers de : produits vaisselle, bidons d'assouplissant, lessive...
 - Les bouchons cosmétiques de : dentifrice, laque, shampooing, déodorant, gel douche
- Sans oublier : les bouchons de marqueurs, feutres, colles, tubes d'homéopathie, etc.

ATTENTION : pensez à rincer les bouchons souillés avant de venir les déposer !

Quand l'été investit nos quartiers...



Cette année, trois « Quartiers d'été » ont eu lieu en juillet et en août. Ces rassemblements populaires sont l'occasion, pour les habitants des quartiers concernés, de se découvrir les uns les autres et de partager de bons moments de convivialité.

Le quartier Kennedy a été le pionnier de l'opération. Le samedi 9 juillet, l'AS Kennedy a organisé plusieurs activités : le barbecue-frites à 12 h a laissé place à des prestations scéniques dès 14 h ; un circuit de vélo ainsi que des jeux gonflables avaient également été installés. Petits et grands ont par ailleurs pu profiter d'un babyfoot géant, d'une initiation au judo et à la capoeira... que du bonheur !

Le deuxième « Quartier d'été » a eu lieu le samedi 20 août à Darcy. Organisées par l'Amicale laïque en collaboration avec l'APE Guy Mollet, les festivités ont commencé dès 10 h du matin. Là encore, en plus du barbecue du midi et des prestations scéniques de l'après-midi, plusieurs animations étaient proposées : circuit de vélo, jeux anciens, aéromodélisme, bubble-foot, et balades à poney ! Cette belle journée s'est clôturée par un bal populaire à 18 h.

Enfin, c'est à la ZAC du boulevard Jean-Moulin que se sont achevés ces « Quartiers d'été ». Une fois de plus, au barbecue et aux prestations scéniques de l'après-midi se sont ajoutées des animations destinées au jeune public : maquillage, sculpture sur ballons, jonglerie, cirque ambulancier... auxquelles de nombreux habitants ont participé. Une franche réussite, donc, qui aura su marquer les esprits de chacun en attendant l'année prochaine !



« HB Vacances » : partage et amitié



Nombreux ont été les participants à cet événement singulier qui marquait le début de l'été. Le 1er juillet dernier, « Hénin-Beaumont Vacances » s'est installé sur le terrain de pétanque Kennedy.

Au cours d'une soirée résolument placée sous le signe du partage et de l'amitié – et pour la modique somme de 4 € par personne – tous ont pu profiter d'un excellent repas champêtre. Commencée à 19 h, la soirée s'est terminée tard dans la nuit, à 1 h du matin ! Une expérience festive et positive.

« Basly en fête » et en magie !



Organisée par la maison de quartier Thorez le samedi 2 juillet, cette journée aura été l'occasion pour les habitants de Basly de participer à différentes activités. Outre des chants et de la danse, ils ont également pu s'initier et s'adonner au tir à l'arc et au Yoseikan Budo.

La restauration et la buvette étaient prises en charge par l'association des parents d'élèves de l'école Breuval, poussant chacun des participants à succomber à la tentation gustative...

A 15 h, un magnifique spectacle de magie a su séduire les petits et les grands – tous envoûtés par le charme de la prestation. Indéniablement, cette année, « Basly en fête », c'était vraiment chouette !



Bientôt 30 bougies pour le Temps de vivre !

En 2017, le Temps de vivre fêtera ses 30 ans. L'association, dirigée depuis le mois d'avril par un nouveau conseil d'administration, entend bien poursuivre ses activités encore longtemps.

Marie-Christine Duriez, unanimement sollicitée et élue présidente par le conseil d'administration le 12 avril dernier, intervenait régulièrement depuis des années au sein de cette association de loisirs destinée aux personnes âgées de 50 ans et plus. Elle se chargeait notamment de la présentation des partenariats-voyages. Aujourd'hui, elle insiste sur l'importance de maintenir le lien social entre les adhérents, de lutter contre l'isolement des seniors et

contre les préjugés qui les touchent trop souvent. « Être senior, ce n'est pas forcément être vieux... » et, selon elle, il est primordial, lorsque l'on atteint un certain âge, de se maintenir en forme, de voir du monde et de continuer à bouger.

C'est la raison d'être du Temps de vivre : à la fois lieu d'écoute et de loisirs, l'association est subdivisée en une dizaine de « clubs » qui se réunissent chaque semaine. L'un est par exemple dédié au fitness, un autre à la création de patchworks et on trouve également des clubs de couture, de balades pédestres, de scrabble et d'aquagym... Il y en a ainsi pour tous les goûts ! 21 bénévoles, dont 16 membres du CA, auxquels il faut ajouter les responsables de chaque club, font vivre cette association qui compte près de 500 adhérents – ce qui en fait la plus importante à Hénin-Beaumont. Et tout le monde est bienvenu ! La cotisation annuelle est fixée 14 € : avec la subvention municipale annuelle, il s'agit de la seule source de revenus de l'association. le 8 octobre prochain, dans le cadre de la Semaine bleue, le Temps de vivre organisera un thé dansant à la salle des Fêtes. Ses membres se rendront à la fête du hareng à Étaples le 13 novembre et participeront les 17 et 18 novembre à l'exposition de patchworks dans les salons d'honneur de l'hôtel de ville ; le 20 novembre, enfin, le Temps de vivre organisera une sortie-cabaret à l'Estaminet Palace. Une riche fin d'année en perspective !

Vivrêva.fr

Vivez votre Retraite en Vacances

VOYAGEZ FACILEMENT

- partez en individuel en profitant des tarifs spéciaux réservés aux groupes
- ramassages gratuits en autocars ou parking offert aux aéroports de Lille-Lesquin, Bruxelles et Paris
- voyage-forfait en séjour, circuit, croisière au départ de Lille, Bruxelles et Paris
- formule pension complète ou « Tout Compris »
- accompagnateur présent sur chaque voyage
- prix préférentiels* sur séjours en France
- taxes d'aéroport et assurance rapatriement incluses
- paiement échelonné

Vivrêva, c'est aussi :
des * bons plans !*, séjours hiver longue durée et hôtels avec animation 100 % francophone
* sous conditions de ressources.

Pour recevoir gratuitement le **NOUVEAU CATALOGUE** de vacances Vivrêva merci de nous retourner le coupon ci-dessous à :

VIVRÊVA - 15 rue Jean Roisin - B. P . 305 - 59026 LILLE Cedex
ou par e-mail à : contact@vivreva.fr ou par téléphone au 03 20 14 1234

Nom et Prénom:.....

Adresse:.....

C. P.:..... Ville:.....

Tél.:.....

Tél. port.:.....

E-Mail:.....

Un problème de vue ?

L'envie de porter des lentilles ?

Vous ne supportez plus vos lunettes ?

Une seule solution

Elodie et Guillaume sont là pour contrôler gratuitement votre vue et vous adapter en lentilles de contact

Téléphonez nous pour prendre rendez-vous

110, rue Elie Gruyelle
03-21-08-10-80

www.optic-3000-lunettes.fr
www.facebook.com/optic3000



Sens de circulation rue Robert Aylé : évolution du dispositif

À l'issue d'une nouvelle consultation élargie à l'ensemble des riverains du quartier, le dispositif initial de modification du sens de circulation, mis en œuvre dans la rue Robert Aylé, évoluera dans les conditions suivantes :

- inversion du sens unique de circulation rue Sorriaux : les automobilistes pourront emprunter la rue Sorriaux à partir du bd du Maréchal Juin en direction de la rue Camille Desmoulins, puis vers la rue Robert Aylé ;

- inversion du sens unique de circulation rue Aylé : les véhicules devront circuler en sens unique à partir de l'intersection avec la rue Camille Desmoulins jusqu'à la voie des Hauts-Marchés ;

- circulation à double sens dans deux portions de voie de la rue Aylé : entre le passage à niveau et l'intersection

avec la rue Camille Desmoulins et entre la voie des Hauts-Marchés et le rond-point de la ruelle Nisique ;

- circulation en sens unique dans la voie des Hauts-Marchés dans le sens de la rue Aylé vers la rue Gide : des passages piétons protégés seront par ailleurs tracés dans la rue Gide et dans les rues de la Cité Sainte-Barbe. En outre, les services techniques étudieront l'implantation de ralentisseurs dans la rue Gide ;

- la rue du 4 Septembre sera placée en sens unique dans le sens impasse des Hauts-Marchés vers la rue Gide ;

- maintien du sens de circulation actuel dans les rues des Bons-Enfants et Marcel Proust.

PESTICIDES : QUELS IMPACTS ?

Le 22 juin dernier, une vingtaine de personnes ont assisté à la conférence sur les pesticides qui avait lieu à la cantine scolaire Darcy.

Organisée par l'association des Jardins familiaux héninois, cette belle initiative aura permis à Alain Vaillant, membre du bureau de la fédération « Nord Nature Environnement », d'éclairer le public sur ce que sont les pesticides. Héninois, Beaumontois et personnes de l'extérieur ont ainsi pu s'instruire sur le sujet.

Depuis plusieurs années, M. Vaillant et la quarantaine d'associations qui composent sa fédération alertent l'opinion et les pouvoirs publics sur ces substances chimiques qui ont un impact

non-négligeable sur l'environnement. À travers des conférences et des « sorties-nature », ils entendent éveiller les consciences sur ce phénomène qu'ils jugent inquiétant.

En effet, les pesticides sont désormais utilisés de plus en plus fréquemment – voire systématiquement – dans l'objectif d'accroître les rendements, causant des dommages souvent irrémediables. Une tragédie pour les protecteurs de l'environnement, dont la fédération, qui a pour objectif, à terme, « de renouer au quotidien des liens d'amitié avec la nature ». Vaste programme, donc, auquel la Municipalité souscrit totalement.





Des mesures pour éviter les risques d'inondations

Qu'il s'agisse du passage inférieur avenue des Fusillés ou de la rue Pasteur, nombreux étaient les habitants qui s'inquiétaient du risque d'inondation lors de fortes pluies. Les travaux menés rue Pasteur par l'Agglomération – compétente en matière d'assainissement – et l'intervention de la Municipalité auprès de la SNCF pour remplacer les pompes de relevage défectueuses dans le passage inférieur ont permis de résoudre ces problèmes.

Cependant, un secteur de la ZAC des Deux-Villes, à l'angle des boulevards du Général de Gaulle et Jean Moulin, demeurait depuis plusieurs années une zone

sensible, avec des inondations régulières des garages des habitats collectifs. Cette situation, très dommageable pour les riverains, ne pouvait perdurer et appartient désormais au passé.

En effet, une intervention de la Ville auprès de la Communauté d'agglomération Hénin-Carvin a permis de mettre en place un dispositif qui évitera à l'avenir des inondations dans ce secteur. Les services municipaux et ceux de la CAHC resteront néanmoins vigilants dès lors qu'un événement pluvieux important surviendra.

LE PRESSING DE QUALITÉ

Jumpy
Pressing 

2=3

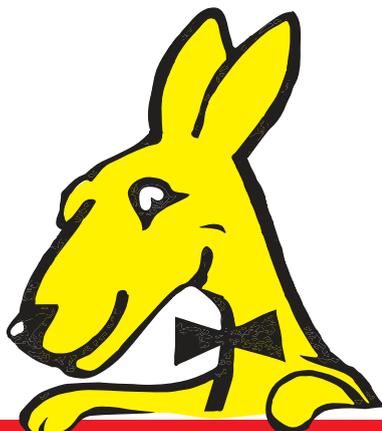
Soit **2,87 €**
par vêtement

1 vêtement
GRATUIT*

• Pour 3 vêtements* apportés, vous ne paierez le nettoyage que de 2.
• * sauf spéciaux et blanchisserie

• Sur remise de ce bon.
• Offre non cumulable - 1 offre par foyer

Valable jusqu'au 30/09/2016



Offre valable uniquement au 84, place Jean Jaurès à Hénin-Beaumont
Ouvert du mardi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h
et le samedi jusqu'à 18 h



HC 156

ECHO

* **PROMO : 485€ - 115€ = 370€ TTC**

* Offre promotionnelle du 01/07/2016 au 30/09/2016

* Sur présentation de cette publicité.

MPO
Motoculture

448, avenue des déportés
62110 Hénin-Beaumont
Tél: 07 86 43 81 71

www.mpo-motoculture.fr

Création de 4 lignes de Bus à haut-niveau de service : participez à l'enquête publique



Une enquête publique unique est ouverte du mardi 16 août 2016 au jeudi 15 septembre 2016 inclus concernant le projet de création de quatre lignes de bus à haut-niveau de service sur la commune. Un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations le mercredi 7 septembre 2016 de 14 h à 17 h et le jeudi 15 septembre 2016 de 14 h à 17 h à la Direction de l'aménagement du territoire de la mairie d'Hénin-Beaumont (Espace Lumière, 39 rue Elie Gruyelle, 2e étage par ascenseur).

Passez au
Cloud maîtrisé



www.aramys.fr
votre hébergeur régional



aramys
Cloud Services Provider

Les travaux dans votre quartier



Ces opérations seront réalisées dans le courant du mois de septembre, sous réserve des aléas climatiques.

- **Rue Charles Favart (n° 27)** : réfection de trottoir en enrobé à chaud, avec pose de bordures en délimitation de propriété.
- **Rue Honoré d'Estienne d'Orves (n° 81)** : réfection de trottoir en enrobé à chaud, avec pose de bordures en délimitation de propriété.
- **Rue de Quiéry-la-Motte (à proximité du n° 55)** : remplacement des gargouilles par des écoulements en béton, réfection du trottoir en enrobé à chaud, avec pose de bordures en délimitation de propriété.
- **Rue du Marais (garages face au n° 437)** : réfection de trottoir en enrobé à chaud.
- **Angle de l'allée et de la rue John Fitzgerald Kennedy** : création d'une allée piétonne, avec pose de bordures, de potelets à boule blanche (accès Personnes à mobilité réduite) et d'enrobé à chaud.
- **Angle du bd Albert Schweitzer (n° 22)** : pose de bordures afin de sécuriser le trottoir.
- **Bd du 19 mars 1962 (n° 285)** : reprise de bordures en lieu et place de l'existant.
- **Rue Léon Blum (n° 260 et 290)** : reprise du fil d'eau.
- **Voie des Hauts-Marchés (n° 194)** : reprise du fil d'eau.
- **Voie longeant la place de la République** : reprise d'un affaissement de bordures et caniveaux avec reprise d'enrobé à chaud.
- **Rue John Fitzgerald Kennedy (à proximité de la résidence Les Rouges-Gorges)** : pose de potelets adaptés aux Personnes à mobilité réduite, au niveau du passage piétons.
- **Angle de la rue Léon Gambetta et de l'avenue des Déportés** : modification du mobilier urbain, destinée à améliorer la visibilité.
- **Angle de la rue Louis Pasteur et du coron Gourlet** : modification du mobilier urbain, destinée à améliorer la visibilité.
- **Angle du giratoire Darchicourt et de la rue Philibert Robiaud** : pose de mobilier urbain afin de sécuriser le déplacement des piétons.



Commerçants, artisans, entrepreneurs...

Vous souhaitez vous installer à Hénin-Beaumont ?

Installer votre entreprise, développer votre activité, investir de nouveaux locaux pour accompagner la croissance de votre activité, obtenir des informations sur les subventions et aides accordées aux entreprises...

Les agents du Pôle entreprendre sont à votre disposition pour vous accompagner et vous aider à réussir votre implantation dans la ville.

Vous voulez diffuser votre publicité dans ce magazine ?

Distribué 11 fois par an dans chacune des 12.600 boîtes à lettres de la ville et dans les structures municipales, disponible sur le site internet de la commune et les réseaux sociaux *Hénin-Beaumont c'est vous !* constitue un vecteur de communication qui vous permettra de toucher l'ensemble des habitants d'Hénin-Beaumont.

Afin de vous aider dans le développement de votre entreprise, la Municipalité a fait le choix de pratiquer des tarifs attractifs et dégressifs, inférieurs à ceux pratiqués dans les villes de même importance.

Tarifs de publication 2016

	2° de couverture	3° de couverture	4° de couverture	page intérieure
1/4 de page	300 €	300 €	400 €	250 €
1/2 de page	550 €	550 €	650 €	450 €
1 page entière	900 €	900 €	1000 €	800 €

Contact :
Pôle entreprendre
 194 rue Montpencher
 03 21 83 03 90

Vous aimeriez apparaître dans les pages « Vos commerçants » de ce magazine ?

Vous vous implantez à Hénin-Beaumont, reprenez un commerce existant ou souhaitez tout simplement bénéficier d'un éclairage particulier sur votre activité ? Il vous est possible d'apparaître (gratuitement) dans notre magazine.

Contactez le service Communication
 au 03 21 74 87 00



Aux bains de jouvence

Situés au 150 rue Pasteur, les Bains de jouvence sont la combinaison parfaite d'un institut de beauté et d'un centre spa de qualité. Parfaitement équipée, l'enseigne dispose de tous les atouts pour séduire une clientèle variée.

Ouvert depuis le mois de mars 2005, ce centre a repris les locaux de l'ancienne cordonnerie Fernez. Depuis plus de 10 ans, Peggy Druart s'occupe de cet établissement qui propose de nombreux services : spa, bien sûr, mais aussi balnéothérapie, hammam, powerplate, massages... Les Bains de jouvence, c'est également un véritable institut de beauté : épilation, soins du visage, soins du corps, UV, manucures et douches auto-bronzantes sont proposés à des prix attractifs.

Bien que la clientèle soit majoritairement féminine, les hommes sont également les bienvenus. Depuis plusieurs années, en effet, l'épilation et l'engouement pour les UV ne sont plus seulement l'apanage de ces dames !

Peggy, dont la joie de vivre est contagieuse, travaille avec Eric, son mari kinésithérapeute, et Lucie, diététicienne freelance. En plus des services cités, il est ainsi possible de réaliser des séances d'amincissement grâce à la technique LPG System. Enfin, Eric propose des bilans minceur personnalisés, ainsi que des séances de coaching. Chacun devrait donc trouver son bonheur aux Bains de jouvence !



Aux bains de jouvence
 150 rue Pasteur
 03 21 49 00 62
 Facebook : [auxbains.dejouvence](https://www.facebook.com/auxbains.dejouvence)

Aux Bains de Jouvence



VISALE : la nouvelle garantie locative qui connecte logement et emploi !

Difficile de se loger lorsqu'on entre dans un nouvel emploi, souvent précaire (CDD, intérim, apprentissage...), et que l'on ne possède pas de garanties assez solides à présenter au propriétaire.

Afin de lever l'obstacle de l'accès au logement mais aussi de faciliter l'accès à l'emploi, Action logement lance VISALE (Visa pour le Logement et l'Emploi), un service gratuit de sécurisation des loyers pour répondre aux attentes partagées tant des candidats locataires salariés, que des entreprises qui recrutent et des propriétaires privés.

Qu'est-ce que VISALE ?

VISALE est une garantie totalement gratuite qui couvre le bailleur privé pendant les 3 premières années du bail contre les impayés de loyers.

Qui peut en bénéficier ?

- Les salariés de plus de 30 ans quel que soit leur contrat de travail (hors CDI confirmé) et entrant dans un logement dans les 3 mois de leur prise de fonction.
- Les jeunes salariés de moins de 30 ans, quel que soit leur contrat de travail et entrant dans un logement dans les 12 mois de leur prise de fonction.
- Les ménages accompagnés dans le cadre d'une intermédiation locative, salariés ou non.

Comment faire sa demande ?

Pour bénéficier de cette garantie, le locataire doit faire sa demande sur le site www.visale.fr avant la signature de bail. Si le locataire remplit les conditions, Action logement lui délivre un visa à remettre au propriétaire. Ce dernier doit ensuite se rendre sur le site pour adhérer au contrat de cautionnement.

Les + pour le salarié et le bailleur :

- Pas besoin de garant : si le propriétaire adhère à VISALE, le locataire n'a pas à fournir de caution familiale.
- Facilite l'accès à l'emploi : VISALE permet aux salariés d'élargir leur champ de recherche d'emploi, d'être plus mobiles.
- VISALE rassure le propriétaire bailleur : elle encourage les bailleurs privés à louer à des salariés en contrat précaire et renforce le dossier du candidat.
- Un service 100 % gratuit : VISALE est un service totalement gratuit pour les propriétaires et qui sécurise les revenus locatifs durant 3 ans.



Célébration solennelle de la signature de votre PACS



A compter de début septembre, la Municipalité offre la possibilité aux administrés de célébrer par une cérémonie solennelle la signature de PACS.

Ces cérémonies se dérouleront en semaine, du lundi au vendredi, de 14 h à 17 h (date et horaire à convenir avec les agents du service Etat-Civil).

Cette célébration ne revêt aucune valeur légale, elle a surtout une valeur symbolique et solennelle. Elle est présidée par un élu, comme pour les mariages.

Un diplôme de célébration de signature de PACS sera remis à l'issue de la cérémonie.

Celle-ci pourra être prévue au minimum 1 mois après la signature

Vous changez d'adresse ? N'oubliez pas de prévenir le Service des Cimetières !

Les titulaires de concessions funéraires, leurs héritiers ou leurs ayants droit sont invités à signaler tout changement d'adresse pour la mise à jour du registre des concessions :

- service des Cimetières, 338 rue de l'Egalité ;
- cimetiére@mairie-heninbeaumont.fr ;
- 03 21 49 74 39

du PACS au tribunal d'Instance, et au maximum 1 an après cette même signature.

Condition à remplir :

l'un des deux partenaires doit obligatoirement habiter la commune.

Si vous êtes intéressé(e), un dossier est à retirer au service Etat-Civil du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h (de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30 en période de vacances scolaires)

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Etat-Civil au 03 21 74 87 00 ou au 03 21 74 87 40.

Démarches en ligne : c'est possible



Depuis le 4 juillet, la mairie d'Hénin-Beaumont offre la possibilité d'effectuer certaines démarches en ligne via le site service-public.fr.

Il s'agit :

- Des demandes d'acte de naissance, de mariage ou de décès ;
- Des inscriptions ou changements d'adresse sur les listes électorales ;
- Du recensement militaire.

Ces démarches peuvent être réalisées à toute heure de la journée et le week-end ! Pour tout renseignement, contactez le service Etat-Civil de la mairie au 03 21 74 87 00 ou au 03 21 74 87 40.

Les pré-demandes de passeport sont également possibles en ligne depuis début juillet, qu'il s'agisse d'une 1ère demande ou d'un renouvellement.

Il vous est possible de pré-remplir la demande : un numéro vous est alors fourni, qui permet aux agents du service Passeports de retrouver les données saisies directement dans leurs dispositifs de recueil. Cette pré-demande, à établir sur le site passeport.ants.gouv.fr NE DISPENSE PAS DE l'obligation de se présenter personnellement au guichet (prise d'empreintes, justificatifs à fournir).

Enfin vous avez également la possibilité d'acheter vos timbres fiscaux dématérialisés pour les demandes de passeport via le site timbres.impots.gouv.fr

Pour tout renseignement, les agents du service CNI-Passeports sont à votre disposition au 03 21 74 99 96 ou au 03 21 74 87 40.

Rendez-vous aux Journées du patrimoine



	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4								V				
5								E				
6	A	U	X	J	O	U	R	N	E	E	S	
7								E				
8								Z				
9												
10	D	U	P	A	T	R	I	M	O	I	N	E
11												
12												

Horizontalement :

1- De sacrées maisons dans la Région à visiter pendant les Journées du Patrimoine -2- Le notre est valorisé avec ses Journées -3- Va à contre-sens - Démarre une longue série - N'est pas correspondant de guère -4- Maisons bien élevées dont certaines sont à visiter pendant les Journées du Patrimoine - Cheval-vapeur - Tête d'ébène -5- Triple voyelle - Créer des liens - La fin de cette Journée -6-7- Sont plutôt en fin de jeux - N'a plus l'air renfermé -8- Bande de fréquences - Déesse de la marine -9- Etang de Leucate - Toujours vert -10-11- Flotte africaine - Prince ayant choisi l'exil - Blanc au bureau ou en haute montagne -12- Plus d'un est à visiter avec les Journées du patrimoine - Est-Nord-Sud -

Verticalement :

A- Même les forts font partie de notre patrimoine national - Va avec TOM -B- Sont des souhaits - C'est un gros lutteur -C- Travaux pratiques - Ce sont eux mais mélangés - Lâche -D- Détester - Fit des rainures au tonneau -E- Agent de liaison - Nos quatre cardinaux - Virage glissant -F- Epais - Cité antique - Courant d'Eire -G- Eau de rinçage - Possessif -H- Le matin - Pose en place -I- Le gros est difficile à décrocher - Ile de France - Vache devenue folle -J- Pays d'Europe - C'est un quelconque monument de notre patrimoine -K- Considères avec dédain - Est assez décourageant -L- Arme de pointe - Beaucoup sont particuliers et font partie de notre patrimoine -

Solutions du précédent numéro :

Horizontalement :

1- FÊTE NATIONALE -2- ECOT - RR - BAL (populaire) -3- QUATORZE (juillet) - CU -4- DOUVE - AUDE -5- AXEE - DEFILE -6- RER - PLEIN - CJE -7- TR - PRISE - JOUR -8- EAO - II -9- FEUX - BASTILLE (prise de la) -10- IC - ISIS - EIL (lié) -11- CHAMPS ELYSEES -12- EUT - AERES - ETE -

Verticalement :

A- FEU D'ARTIFICE -B- EC - OXER - ECHU -C- TOQUER (se) - DU - AT -D- ETUVE - XIM -E- AE - PRE - S.P.A. -FART - DLI - BISE -G- TROUEES - ASER -H- FIEES - LE -I- ONZAIN - AT - YS -J- EUL (lue) - JOIES -K- AB - DECO - LIEE -L- LACE - JUILLET -M- ELU - FERIE - SE -

Les groupes s'expriment sous leur responsabilité dans le cadre des dispositions prévues par la loi n°2002-276 du février 2016 relatives à la démocratie de proximité.
La répartition de l'espace d'expression est proportionnelle au nombre de conseillers municipaux

Groupe Majorité municipale

Au lendemain de l'attentat de Nice, l'opposition ose demander le désarmement de la Police municipale !

Alors que 86 personnes ont perdu la vie à Nice lors de l'attentat qui a frappé symboliquement notre Fête nationale, Marine Tondelier et David Noël ont encore trouvé le moyen de dérapier lors du Conseil municipal convoqué le lendemain.

Ainsi, pour seule réponse à une délibération proposant de renforcer l'équipement de notre Police municipale, les deux opposants d'extrême-gauche n'ont rien trouvé de mieux que de demander... le désarmement de nos policiers !

La haine, l'opposition systématique et l'aigreur font souvent dire des énormités, qui confinent ici à la bêtise et à l'irresponsabilité. A la trahison également, puisqu'après avoir prôné la vidéo-protection dans son programme, Eugène Binaisse dit aujourd'hui être contre, alors qu'elle est plus que jamais nécessaire.

Notre pays a besoin de sécurité. La menace terroriste est chaque jour plus lourde et a déjà coûté la vie à plus de 200 de nos compatriotes. La France n'a pas besoin d'idéologie, de dogmatisme, de faux bons sentiments qui fragilisent nos concitoyens et les livrent en pâture aux islamistes.

L'Etat socialiste que Marine Tondelier et David Noël ont contribué à faire élire se décharge totalement de ses responsabilités en matière de sécurité, laissant aux collectivités le soin d'assurer l'ordre public et la sécurité des citoyens.

Nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour faire en sorte que vous puissiez continuer à vivre comme vous l'entendez. Sans nous défausser et sans nous voiler la face. L'angélisme tue, les événements récents n'ont fait que le prouver dramatiquement.

Oui : nous condamnons encore une fois cette attitude folle consistant, au nom du « buzz » et de la polémique, à faire de notre Police municipale et de nos concitoyens des cibles privilégiées de la menace terroriste.

Inexistante quand il s'agit d'être constructive et de formuler des propositions qui vont dans le sens de vos intérêts, l'opposition ne sait se faire entendre que par la polémique stérile et revancharde.

N'oublions pas que ces gens-là ont soutenu la politique laxiste de Christiane Taubira et de François Hollande, lesquels ont octroyé toujours plus de droits aux délinquants et témoigné de toujours plus de mépris envers les victimes...

Les élus de la majorité - contact : majorite.heninbeaumont@gmail.com

Groupe Agissons unis pour Hénin-Beaumont

Des questions... pas de réponses

La politique menée par la majorité FN pose de nombreuses questions qui exigent des réponses. Pourquoi avoir passé sous silence le récent incendie du chalet de la Maison de Quartier Kennedy ? Le nouveau plan de circulation mécontente tout le monde. Sera-t-il maintenu ? Pourquoi de plus en plus d'employés municipaux se plaignent-ils de la manière inacceptable dont ils sont traités et intimidés ? Pourquoi un conseiller municipal FN de Montigny-en-Gohelle a-t-il été embauché au service courrier, rejoignant les conseillers municipaux FN de Harnes et de Oignies embauchés au cabinet du maire et au service communication ? Jean-Luc Lahaye a été condamné en avril 2016 pour corruption de mineure. Pourquoi l'avoir invité pour le concert du 13 juillet ? Pourquoi avoir remis la médaille de la ville à Filip Dewinter, dirigeant de l'extrême droite flamande, qui n'a jamais rien fait pour notre ville ? Pourquoi la municipalité passe-t-elle son temps à attaquer la Voix du Nord et à porter plainte contre tout le monde ? David Noël, Eugène Binaisse, Stéphane Filipovitch, Geoffrey Gorillot, Sandrine Rogé et Marine Tondelier agissonsunispourheninbeaumont@gmail.com.

Note du directeur de la publication : Pourquoi l'opposition ne pose-t-elle pas ces questions en conseil municipal où elle est dorénavant toujours absente (1 conseiller seulement au moment du vote du budget, 2 au conseil municipal de juillet) ? Pourquoi l'opposition n'est-elle jamais présente en commission ? Pourquoi M. Binaisse détient-il le record d'absentéisme en commission d'appel d'offres ? Pourquoi son gendre détient-il le record d'absentéisme au conseil d'administration de la Caisse des écoles ? Pourquoi l'opposition n'a-t-elle effectué qu'une proposition en trois ans (supprimer les festivités) ? Pourquoi l'opposition défend-elle systématiquement les intérêts de l'Agglomération socialiste avant ceux de la ville ? Pourquoi la fille de M. Binaisse a-t-elle été embauchée en mairie de Montigny aussitôt après avoir été battue aux Municipales ? Pourquoi le mari de la fille de M. Binaisse a-t-il été embauché au SMT alors qu'il n'avait aucune compétence en matière de transports ? Pourquoi l'opposition n'a-t-elle pas profité de cette tribune pour féliciter les 2 champions olympiques de notre ville et vanter les mérites sportifs de notre cité ? Probablement parce qu'elle est dans une posture stérile et revancharde.

Ils sont nés

La municipalité leur souhaite la bienvenue

ALLOUCHERY Eden, AMEUR Hana, AYAD-ZEDDAM Luiza, AYT EDRA Amina, AYT EDRA Nour, BAYER Swing, BENHADJA Youssef, BERGÈRE Faustine, BINOT Gabriel, BOURRIEZ Nelimaïne, BRAUN Tym, BUCAMP Ilyana, CAPEZ Céline, CARPENTIER Nahël, CLAIS POULAIN Julia, DARNAULT Ninon, DECONINCK ARRACHARD Daymon, DEMEY Soléna, DENIS Kimberley, DERANCY Luna, DERLINGUE Léa, DIERICK Steven, EL MANSOURI Amel, FALIVA Tiago, FERET Chloé, FIEVET Ewen, FREZEL Chloé, GADENE Lilou, GEERAERT Joséphine, GODART Kenzo, GRAS Tyliano, HERETTYNSKI Marceau, KLAKURKA Kays, LASLAA Mina, LEBACQ Yanis, LECOCQ Elyanna, LENFANT Tyméo, LIBERT Sohane, MAHDAJ Yasser, MASCLEF Mathéo, MICHEL Joy, MYSZKIEVICZ Aaron, NAWROCKI Elise, PAYEN Léna, RINGARD Noé, ROGEAUX Miléena, ROUSSELE Aronne, RYBINSKI Adam, Saï Laura, SÉNÉCHAL Tylio, SILLANI Ecclesio, SPATAFORA Nino, TARTARE Maël, TENDRON Raphaël, TRONET GIVERT Télyo, VERBEKE Morisson, VILLETTE Aïden, VIVIÉR Mike, WILLERY Zlayann, WITRANT Léo

Ils se sont dit « Oui »

La municipalité leur présente ses félicitations

ANDRÉ David et BALAND Claire, ANDRÉ Christophe et BONNET Renelle, BRIAUX Valentin et HORNAIN Elisa, BULTEZ Michèle et CHEVALIER Sarah, CAILLUYER Jérémy et MAILLARD Laetitia, CANDAS Maxime et DHUIN Claire, DACHEVILLE Christian et CHERIF Lydia, DELECOLLE Nicolas et COPIN Adèle, DEORETZ Frédéric et GORRILLIOT Laëtitia, DHORNE Charles et DIDOT Marylou, DIDELET Claude et POULAIN Christelle, DUQUESNOIS Pierre et DAMBRY Aurore, FAYE Pierre et PERLOT Margaux, GALESNE Patrick et KOCZIAN Gaëlle, HAÛTERIVE Benjamin et SANTY Tiphonie, HEDIN Romain et GRIMARD Anne-Sylvie, KRIM Hadj Habib et DJENNANE Jaméla, LEFEBVRE Sébastien et CAIGNY Gaëlle, LENFANT Marc et GIVERT Gwendoline, LUCAS Freddy et MOPTY Cindy, MARTIN Jacques et DJEKHDANE Vanessa, MONPAYS Jérémy et KOCMIRSKI Sabrina, MONTEL Mikael et RÉGNIER Angélique, PARISOT Jean-Marie et BOSMANS Sylvie, RAJSKI Olivier et LAMAURY Christelle, STASKY Jérôme et CAPRON Anne-Sophie, TESSIER Manuel et SANCHEZ Aude, TOUPET Johann et PLACHEZ Laura, TROPPI David et BRUNEAU Karen

Ils nous ont quittés

La municipalité s'associe à la peine des familles

ANSEL Micheline, AZAZ Oumelkhir, BAK Hélène, BÉCOURT Suzanne, BIGOS Pélagie, BOURLET Arlette, BOUSSEMARY Sébastien, BRONDER Raymond, CABRE Michel, CAPELLE Micheline, CARRÉ Elie, CHOQUET Claude, COURMONT Yvette, COUSIN Pierre, DAMIENS Geneviève, DÉCIMA Séraphina, DEHAIES Jocelyne, DELINSELLE Eliane, DENEUX Jules, DESTRUN Albertine, DUPARCQ Odette, FILIOT Arsène, FILIPCZAK Hélène, GUILBERT Jeanne, HAJDAS Lionel, HOUSSIN Jean-Marie, JARZYNSKA Marthe, KOSIK Théodore, LABBÉ Daniel, LAMPIN Denise, LASSOUED Lazhari, LEROY Richard, LESNE Jean, LIESKE Casimira, LEGRAND Louissette, LEROY Renée, LETOMBE Patrick, LIMBOURG Yvonne, LION Michèle, LORTIHOIS Danielle, MARKS Joséfa, MASCARTE Joseph, MOURA Claudine, MOUSTA-FI Jeannette, NORMAND Paul, PAILLART Marc, PAPE Geneviève, PAUCHET Raymonde, PAWLOWS Richard, PETIT René, POTIER Michel, POULY Raymonde, PRUS Bronislaw, PRUVOST Pierre, RAOULT Nathalie, REYMBAUT Marcel, RICHEZ Anatole, ROGACKI Boleslaw, ROUSSEL Victor, SCHATTEMAN Alexandre, SERGEANT Jean-Paul, SLIWA Maria, STROZYK Lucien, TRIVILINO Addolorata, URBANSKI Anna, VANDORPE Liliane, WILLERVAL Claude, WLOCH Czeslaw, WOZNIAC Edouard.

Les événements du mois



Samedi 3 septembre
Convoi de véhicules militaires « Il était une fois le Pas-de-Calais libéré » : 11 h 30, place de la République.

Du vendredi 16 au lundi 19 septembre :
Ducasse du centre-ville : places de la République, Carnot et Wagon.

Samedi 10 septembre : Cérémonie des champions : 11 h, Salons d'honneur de l'Hôtel de ville

Vos rendez-vous

Vendredi 2 septembre

Bal populaire : 21 h ; précédé d'une prestation scénique à 17 h ; quartier Foch (à proximité de l'École de musique).

Célébration de la Libération de la ville :

18 h, cimetière centre ; 18 h, Monument aux morts de Beaumont ; 18 h 45, inauguration de la Maison des sociétés patriotiques (rue Saint-Martin)

Samedi 3 septembre

Convoi de véhicules militaires « Il était une fois le Pas-de-Calais libéré » et troupes musicales : 11 h 30, place de la République.

Mardi 6 septembre

Repas de rentrée des Fils d'argent : ouvert à tous, 12 h, foyer Guy Mollet ; inscriptions auprès de M. Gillon au 06 11 62 00 51.

Don du sang organisé par l'EFS : 9 h à 18 h, Salle des fêtes

Samedi 10 et dimanche 11 septembre

Vitalsport : samedi de 9 h à 19 h, dimanche de 10 h à 18 h, parking Décathlon.

Samedi 10 septembre

Cérémonie des champions : mise à l'honneur de Jérémy Cadot et Mathieu Bauderlique, 11 h, Salons d'honneur de l'hôtel de ville

1^{er} salon « Sous toutes ses formes » : inauguration à 12 h, maison de quartier Thorez

Marché aux puces des anciens Zouaves : de 8 h à 18 h, voie des Hauts-Marchés.

Dimanche 11 septembre (sous réserve)

Grande braderie de la gare et du centre : de 6 à 18 h, rues Demarquette, Pasteur, Gruyelle, Parmentier, Vaillant-Couturier, Rousseau, Guesde, Barbusse, Papin,

avenues Hugo et Salengro, places Carnot et Jaurès.

Du vendredi 16 au lundi 19 septembre

Ducasse du centre-ville : places de la République, Carnot et Wagon.

Vendredi 16 septembre

Conférence du docteur Desruelles : « Des maisons échevinales aux hôtels de ville », 19 h, Salon d'honneur de l'Hôtel de ville

Samedi 17 septembre

Visite de l'Hôtel de ville et du bureau de M. le maire : 16 h, perron de la mairie
Marché aux puces de Darcy en folie : de 8 h à 18 h, rue Havet et bd des Frères Herbaut.

Dimanche 18 septembre

Visite de la mairie et du bureau de M. le maire : 11 h et 16 h, perron de l'Hôtel de ville
Conférence de Georges Bétrémieux sur « Saint-Henri, une église des mines et son architecte » : 15 h 30, église Saint-Henri.

Mercredi 21 septembre

Repas du Club de l'âge d'or : 12 h, foyer Léon Jouhaux, réservations au 06 51 88 75 98 ou au 06 73 09 80 40.

Samedi 24 septembre

7^e Trail des îles, organisé par Coach sport santé : de 14 h à 18 h 30, Parc des Îles.

Dimanche 25 septembre

Dis6dance, spectacle Mon Cœur est l'œuf qui danse sur le haut du jet d'eau, d'après Jean Cocteau : 16 h, Espace François Mitterrand.

Vendredi 30 septembre

Repas de l'association des Amis de Herne : 19 h 30, salle du Colysée.



Salon de la **Pologne**

2^e édition

Chérie 107.3
FM LENS

1^{er} et 2 octobre - Espace François Mitterrand

SFR

**TOUT BEAU, TOUT NEUF
ET TOUT PRÈS DE CHEZ VOUS**

ENEZ
DÉCOUVRIR
VOTRE
**NOUVEAU
MAGASIN SFR**

Magasin SFR
75 rue de l'Abbaye
62 110 HENIN-BEAUMONT

Ouvert du lundi au samedi de 9h45 à 12h et de 14h à 18h30